

ÉCOLE DE L'AIR & DE L'ESPACE



SALON-DE-PROVENCE

DEVENEZ MÉCÈNE DU PROJET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE LA DIRECTION ET DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE



L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

La prestigieuse école militaire française de formation des officiers aviateurs

Depuis 1935, l'École de l'air et de l'espace (EAE) assure la formation des futurs chefs de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) et des utilisateurs de systèmes complexes dans le domaine aéronautique et spatial. Elle forme annuellement près de 800 officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE).

Sa devise « Faire Face »

Fidèle à sa devise, elle relève au quotidien le défi d'adapter ses formations à un monde en rapide évolution. En s'adaptant en permanence aux ruptures technologiques, sociétales et stratégiques, l'EAE se positionne aux avant-postes de la réflexion dans le domaine de la formation au commandement militaire en anticipant les enjeux futurs, notamment grâce à ses connexions avec le monde de la recherche.

Une importance toute particulière accordée à l'ouverture d'esprit de ses élèves

Pour leur permettre de vivre diverses expériences internationales, elle développe la mobilité de ses élèves à l'étranger, mais aussi l'accueil de cadets internationaux en son sein.

Des valeurs et des savoirs

Ancrée dans les traditions qui accompagnent l'histoire de l'armée de l'Air et de l'Espace, l'EAE transmet également à ses élèves officiers :

- Des valeurs de l'aviateur : le respect, l'intégrité, le sens du service et l'excellence ;
- Des savoirs - savoir-être et savoir-faire - pour en faire des chefs militaires en capacité d'analyser dans la complexité, de décider dans l'incertitude et d'agir dans l'adversité, dans un contexte d'affrontements protéiformes.

En complément, l'École s'attache à étendre également ses actions éducatives dans d'autres domaines, en cherchant à valoriser ses traditions, son patrimoine et la volonté de dépassement de soi des élèves.

Un nouveau statut avec de nouveaux enjeux

En 2019, l'École a changé de statut et est devenue un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) de type Grand Établissement (GE).

À ce titre, l'EAE dispose d'une plus large autonomie et agilité (tant au niveau juridico-administratif et financier, qu'en termes de gouvernance) pour tout ce qui concerne les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, cœurs de métier de l'École.

L'EAE est à même de percevoir le solde de la taxe d'apprentissage (à laquelle sont soumises nombre d'entreprises), des dons et des legs, ainsi que des financements dans le cadre de partenariats, d'opérations de sponsoring et de mécénat.



*Si vous souhaitez contribuer
à la formation des élites et des experts
de l'armée de l'Air et de l'Espace*

*Si vous souhaitez accompagner
les vocations de demain*

*Investissez-vous à nos côtés
pour redonner aux bâtiments historiques
de l'École de l'air et de l'espace
leur pleine capacité d'utilisation et de rayonnement*

LE BÂTIMENT DE LA DIRECTION ET DE L'ENSEIGNEMENT (BDE) ÉLÉMENT PHARE DU PATRIMOINE DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

D'une superficie totale de 18 850 mètres carrés, cet ensemble architectural emblématique de l'esthétique des années 30 est composé de salles de classe, d'amphithéâtres, de bureaux et d'un espace mémorial.

Le cœur du BDE comprend notamment la partie « bureaux du commandement » ainsi que l'espace mémorial. Lieu de réception des plus hautes autorités, il a à ce jour perdu de sa splendeur et subi les outrages du temps.

Le présent projet ambitionne de rénover le cœur du BDE. Il est constitué de quatre sous-projets pour un montant total de 2,4 M€. La concrétisation de l'ensemble permettra de redonner une cohérence globale aux lieux.



UN PROJET DE RÉNOVATION INDISPENSABLE

Les financements étant toujours destinés à répondre au plus pressé, telles des mises aux normes ou des réparations d'urgence, et privilégiant l'opérationnel, l'entretien du patrimoine n'est pas suffisant.

Les armées souffrent d'une dette historique structurelle en matière d'investissements pour leurs infrastructures.

Cette carence dans l'entretien se transforme en besoin urgent d'investissements. De par son statut d'EPSCP, l'École de l'air et de l'espace peut bénéficier de mécénat, et ainsi assurer la préservation de son patrimoine, lieu de mémoire et de partage de valeurs.

Contact

Capitaine Estelle Dufour
estelle.dufour@ecole-air.fr



LA SALLE DES MARBRES (788 M²) - 470K€ PROJET 1

La « Salle des marbres » est un lieu « sacralisé » destiné à honorer la mémoire de tous les officiers passés par l'école de l'air, l'école militaire de l'air ainsi que les officiers sous contrats, depuis les origines, morts pour la France ou morts en service aérien commandé. Sont également inscrits dans les marbres les noms des aviateurs parrains des différentes promotions depuis 1935. Cette salle, véritable « lieu de mémoire », accueille également les cérémonies de remise des poignards pour toutes les promotions.

Menuiserie, éclairage, peinture	
Restauration ou changement des menuiseries en bois (parties friables, usure trop importante, structures déformées)	175 k€
Changement du sens d'ouverture pour raison de sécurité + restauration menuiseries monumentales (ferronneries rongées, éléments manquants)	200 k€
Peinture (reprise murs et plafonds)	55 k€
Éclairage (intégration de bandeaux led)	40 k€



Vue d'ensemble de la salle des marbres à l'occasion d'une cérémonie de remise des poignards.

Exemples de dommages dans la salle des marbres



Sens d'ouverture des portes à inverser pour raison de sécurité



Besoin de multiples reprises sur les ferronneries. Deux étoiles sont tombées.



Détails des portes monumentales de la salle des marbres : ferronneries extérieures corrodées.

LES COURSIVES HAUTES ET BASSES (285 M²) ET LA FAÇADE SUD - 1.42 M€ PROJET 2

Des coursives desservent l'amphithéâtre Marin La Meslée au rez-de-chaussée, ainsi que le bureau du général au premier étage du « temple ».

Si au RDC elles restent un lieu de passage incontournable pour tout public, celles du premier étage ne sont aujourd'hui plus du tout exploitées en raison de leur vétusté. Une rénovation complète permettrait de redonner une fonction de rayonnement au temple en assurant au commandement un lieu d'accueil exceptionnel ; elle permettrait également d'améliorer les conditions de travail du général et de ses proches collaborateurs.

Installation de brises-soleil (BSO), maçonnerie, sol, éclairage-électricité, peinture, menuiserie	
Brise-soleil (BSO)	220 K€
Peinture de l'ensemble de la Façade VIP + coursives	810 K€
Suppression des fenêtres inutiles	80 K€
Étanchéité + Amélioration revêtement sol (partie noble)	100 K€
Eclairage intérieur (rénovation totale)	80 K€
Reprise électricité sous coursive extérieure RDC (façade du bâtiment)	20 K€
Dépollution éclairage extérieur en façade et mise en place d'un nouvel éclairage LED	20 K€
Menuiseries (changement)	40 K€
Reprise de réseaux coursives basses	10 K€
Mise en place dallage en béton désactivé (y compris dépose du revêtement existant) coursives basses	40 K€



Vue d'ensemble de la façade Sud

Exemples de dommages dans les coursives



Coursives basses : porte d'entrée à changer



Coursives hautes : anciennes fenêtres à combler, porte à changer



Coursives hautes (enduit et peinture reprise nécessaire)



Dépollution éclairage extérieur nécessaire



Coursives hautes : peintures et sols à rénover



Coursives hautes : porte du bureau du général

LE TEMPLE (510 M²) - 460 K€ PROJET 3

L'espace commandement, autrement appelé « le Temple », est un lieu sur deux étages qui rappelle, à travers la présentation d'effets patrimoniaux, la mémoire d'aviateurs célèbres tombés pour la France. La plupart de ces aviateurs, du fait de leur carrière exemplaire, sont des parrains de promotion. Cette salle rappelle également le parcours légendaire de Georges Guynemer, à travers la maquette de son avion à l'échelle 1/2, son buste ainsi que sa fameuse devise « Faire Face ». C'est un résumé des vertus attendues des élèves qui passent dans cette école.

Menuiserie, éclairage-électricité, peinture, sol	
Remplacement du plafond suspendu et de l'éclairage. Mise en place de pavés LED	40 K€
Rénovation de la peinture (murs et plafonds) y compris réparation des désordres	130 K€
Remplacement des menuiseries intérieures	60 K€
Reprises ponctuelles du sol dont rattrapage d'un seuil	25 K€
Remplacement des portes de distribution (19)	35 K€
Remplacement des impostes vitrés	30 K€
Rénovation de l'éclairage et de l'électricité	45 K€
Rénovation des oculi	10 K€
Remplacement menuiserie du bureau du Général donnant sur la coursive extérieure	15 K€
Rénovation des sanitaires	70K€



Montée d'escalier dans le temple : reprises des murs et peintures nécessaires

Exemples de dommages dans le temple



Temple haut : portes à changer, peintures à reprendre



Temple bas : peinture à reprendre



Temple bas : sol à rénover



Temple bas : sanitaires à rénover

L'ESPACE MUSÉAL - 50 K€ PROJET 4

L'École de l'air et de l'espace dispose d'un riche patrimoine d'objets militaires issus notamment de dons. Afin de valoriser au mieux ces richesses, l'EAE souhaite implanter un véritable espace muséal dans les coursives basses, au sein du temple, ainsi que dans les couloirs du BDE.

Dotation de vitrines électrifiées et de vitrines tables	
50 petites vitrines	40 K€
8 grandes vitrines	8 K€
2 vitrines table	2 K€



Remplacement des anciennes vitrines par des vitrines électrifiées, sur roulettes et permettant de préserver les objets de la poussière



Vitrine table d'exposition



Vitrine d'exposition

LES AVANTAGES DONT VOUS BÉNÉFICIEZ EN QUALITÉ DE MÉCÈNE

	Donateur	Grand Donateur	Mécène	Grand Mécène
À partir de : Montant après déduction fiscale*	2 000 € 800 €	10 000 € 4 000 €	50 000 € 20 000 €	100 000 € 40 000 €
Envoi newsletter de l'EAE	◆	◆	◆	◆
Mention sur le site internet de l'EAE	◆	◆	◆	◆
Invitation VIP pour deux personnes à un grand évènement	◆	◆	◆	◆
Visite de l'école / animation / retransmission musique de la PAF		◆	◆	◆
Invitation pour deux personnes au repas des donateurs		◆	◆	◆
Invitation VIP pour deux personnes au Baptême de promotion			◆	◆
Inscription sur la plaque des mécènes			◆	◆
Privatisation d'espaces				◆

AVANTAGES FISCAUX

Dans le cadre de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, les dons versés ouvrent droit, pour le donateur, à une réduction d'impôt :

- pour les personnes physiques
 - de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable ;
 - de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000€ par an pour les donateurs soumis à l'impôt sur la fortune immobilière
- pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés
 - de 60 % des sommes versées dans la limite de 10 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes. La limite de 10 000 €, alternative à celle de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 10 000 € ou celui de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes lorsque ce dernier montant est plus élevé.

L'EAE délivre aux donateurs un reçu fiscal justifiant le bénéfice de la réduction d'impôt.

NOS AUTRES PROJETS

L'École de l'air et de l'espace porte de nombreux autres projets, notamment dans le cadre de la recherche et de l'innovation.

UNE PLATEFORME D'INNOVATION AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE (PIAS)

La PIAS va voir le jour sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence. Elle a pour but d'accélérer le développement de formations et d'outils pédagogiques innovants ; de contribuer au rayonnement de l'armée de l'Air et de l'Espace et de favoriser un environnement stimulant d'infrastructures, de compétences et d'emplois sur le territoire.

Le projet global comprend la construction de trois bâtiments. Le bâtiment NX sur la base aérienne et les bâtiments Air et Espace ainsi qu'Hébergement, à proximité de la base aérienne.

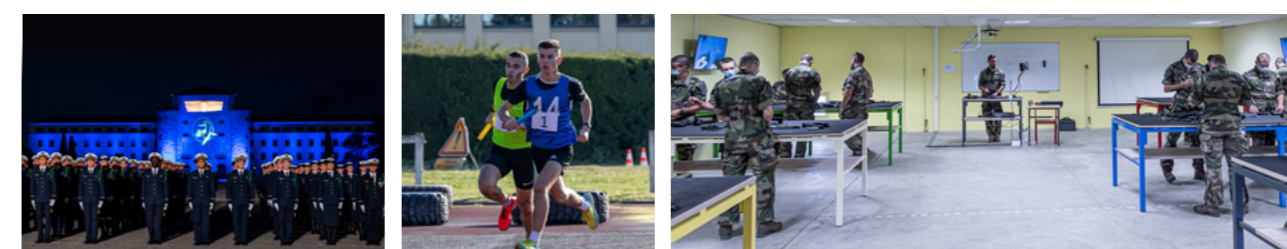
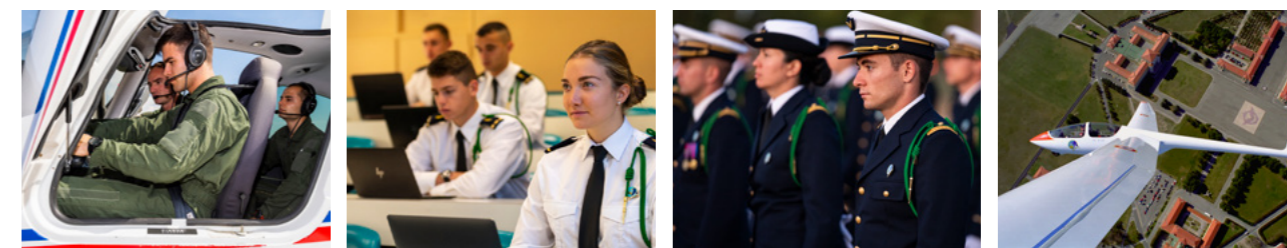
Priorité 1 : le Bâtiment NX - début des travaux prévu en 2025.

Situé au sein de la base aérienne 701, ce nouveau bâtiment offrira des plateaux de simulation dédiés à la recherche, l'innovation et la formation :

- Formation au commandement d'opérations aériennes, spatiales et cyber des élèves officiers, des stagiaires de la formation continue ou des opérationnels, via des scénarios réalistes et dans un environnement immersif, présentant différents postes sur simulateurs. Ces plateaux permettront également d'accueillir des salariés d'entreprises et ponctuellement le grand public, à la collaboration et à la prise de décision dans le cadre d'une opération militaire.
- Recherche et l'innovation en sciences de l'éducation, sciences de gestion, facteurs humains, en exploitant les données captées sur les plateaux et relatives aux apprentissages individuels et collectifs, aux interactions au sein d'un groupe d'apprenants et aux interactions homme-système. Ce cadre sera par ailleurs ouvert aux entreprises pour des expérimentations qui pourront capitaliser sur les retours utilisateurs (élèves officiers, stagiaires de la formation continue, opérationnels AAE...).

Coût total : 11.1 M€ - Recherche mécénat : 500 K€ (engagement pluriannuel possible)

Détails du financement en K€						
	EAE	MINARM	Région	FEDER	CD13	Mécénat
Construction et équipement	2.6 M€	4 M€	2 M€	1.5 M€	500 K€	500 K€





ÉCOLE DE L'AIR & DE L'ESPACE

SALON-DE-PROVENCE

Pour en savoir plus, suivez-nous au travers des réseaux sociaux



@Ecole.de.lair



École de l'air -
Page officielle



<https://www.École-air-espace.fr>



@Ecoledelair



École de l'air -
Base aérienne 701



École de l'air et de l'espace

